

Compte rendu du Conseil municipal du 10 juillet 2020.

PRESENTS : Messieurs Jean-Jacques LAVALLADE, Sylvain BRIGEON, David BRIMAUD, Michel COURARIE, Jacques MORELLET, Jean-Pierre TRIJAU, Richard ZUCCHI, Mesdames Nolwen DESGRANGES, Valérie DUTROP, Carla KEIMPEMA, Catherine PEROUX.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 juillet 2020, en séance ordinaire, à la Mairie, sur convocation de M. Jean-Jacques LAVALLADE, adressée à tous les conseillers le 2 juillet 2020 et affichée le même jour.

ORDRE DU JOUR :

- Proposition nomination divers syndicats,
- Travaux routiers Communauté de Communes du Périgord Nontronnais,
- Travaux routiers Commune,
- Vente de chemin,
- Vente lavoir le Montouleix,
- Tarif cantine septembre 2020,
- Renouvellement contrat école,
- Questions diverses.

1/ Proposition nomination aux divers syndicats :

- Syndicat mixte d'intervention et de prévention scolaire (S.M.I.P.S)
2 Titulaires : Nolwen DESGRANGES 2 Suppléants : Jean-Jacques LAVALLADE
Richard ZUCCHI Michel COURARIE
- Syndicat Mixte de Collecte de Traitement des Ordures Ménagères (SMCTOM)
Titulaire : Jean-Pierre TRIJAUD Suppléante : Catherine PEROUX
- Commission Locale d'Evaluation Charges Transférées (CLECT)
Titulaire : Sylvain BRIGEON Suppléant : Jean-Jacques LAVALLADE
- SYMBA Syndicat Mixte Bassin Bandiat
Titulaire : Carla KEIMPEMA Suppléante : Catherine PEROUX

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2/ Travaux routiers Communauté de Communes du Périgord

Nontronnais :

Monsieur le Maire informe des travaux programmés par la Communauté de communes pour la réfection de la Route de La Bourgeade : Devis total 33 790.20 € dont la moitié est à notre charge.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité.

3/ Travaux routiers Commune

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu pour des raisons de mises aux normes de supprimer le dos d'âne à l'entrée du lotissement Les Petits Bois et de mettre en place 2 canalisations de drainage. La commission Voirie Bâtiments communaux et travaux qui s'est réunie le 30.06.2020 donne un avis favorable au devis établi par l'entreprise John RYAN. Montant total des travaux 8 550 €.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte le devis à 10 voix pour.

Madame Péroux ne prend pas part au vote.

4/ Vente d'un chemin communal au lieu-dit Tartou.

Monsieur le Maire a reçu une demande de la part de Mme Carla Keimpema et Mr Jean Pierre Jullien qui souhaitent acquérir un chemin qui ne sert plus. La commission Voirie, Bâtiments et travaux après être allée sur place, donne un avis favorable avec la création d'une servitude publique.

Le conseil municipal accepte à 10 voix pour.

Madame Keimpema ne prend pas part au vote

5/ Vente du lavoir du Montouleix.

Monsieur le Maire a reçu une demande d'achat du lavoir du Montouleix par Mr et Mme Sylvain Brégeon, qui est mitoyen du mur arrière de leur maison. Ce lavoir inutilisé est en béton et ne présente pas d'intérêt architectural.

La commission Voirie, Bâtiments et travaux après être allée sur place, donne un avis favorable.

Le conseil municipal accepte à 10 voix pour.

Monsieur Brégeon ne prend pas part au vote.

6/ Tarif cantine.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prix des repas de la cantine est de 2.00 € pour les enfants et de 4.50€ pour les adultes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de reconduire ce tarif pour l'année scolaire 2020-2021 .

7/ Renouvellement des contrats école.

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de renouveler les contrats de Mesdames :

Bernadette BOUTHINON - CDD de 24h/mois qui intervient à la cantine et pour les trajets

Amandine FRUGIER - CDD de 30h/mois qui intervient à la cantine et à l'entretien des locaux communaux.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire ces contrats.

8/ Questions diverses.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'autoriser la Secrétaire de mairie, Madame Hélène ROUIZI, à signer les recommandés.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un changement antennaire sans agrandissement et avec mutualisation des 4 opérateurs de téléphonie mobile sera effectué dans les prochains jours pour accueillir les services 4G.

Monsieur le Maire distribue le courrier d'une résidente de la commune qui demande une exonération de taxe foncière.

Monsieur le Maire distribue le projet de règlement du cimetière pour que chaque conseiller puisse en prendre connaissance avant le prochain conseil.

Monsieur le Maire évoque le mauvais état des chemins et informe que des devis ont été demandés.

Monsieur le Maire explique que des chemins sont entretenus à la débroussailleuse car le tracteur est actuellement en panne.

Monsieur le Maire parle du mur de la cascade qui sera nettoyé par Mr Mickael Mousnier.

Mr TRIJAU évoque le site internet et distribue le devis établi par la société Communes en Réseau.

Mr ZUCCHI demande s'il est prévu une page Facebook, Monsieur le Maire demande que cela soit discuté en commission Communication et animation.

Mme DUTROP évoque l'arbre mort qui se trouve sur le terrain servant de parking pour la foire des Potiers.

Mr BRIMAUD intègre la commission Voirie, bâtiments communaux et travaux.

Mr ZUCCHI intègre la commission Communication et animation.

La séance est levée à 22h15.

